

# Certification THETRAWIN, maîtrise de la solution logicielle de gestion immobilière - Métier de syndic

RS3082 · RS · Publiée

## L'essentiel

|                       |                            |
|-----------------------|----------------------------|
| Code(s) NSF           | 326, 313, 314              |
| Formacode(s)          | 31054                      |
| Type d'enregistrement | Enregistrement sur demande |
| Date d'échéance       | 31/12/2021                 |

## Certificateur(s)

SEIITRA RESEAU · SIRET : 38300342300068

## Résumé de la certification

### OBJECTIFS ET CONTEXTE

Domaine : Immobilier

Sous domaines :

- Syndic
- Administration de biens
- Comptabilité dans les activités de Syndic
- Assistanat en ressources humaines dans les activités de Syndic(Paie des gardiens d'immeubles)

Les clients utilisateurs de THETRAWIN pour l'activité de Syndic, ont besoin d'être sécurisés dans la production des documents relatifs aux activités de Syndic de copropriétés.

L'obtention par leurs collaborateurs de la certification THETRAWIN Métier de Syndic, leur assure une utilisation optimale des possibilités de la solution logicielle. Le détenteur de la certification sera capable d'utiliser THETRAWIN ainsi que tous les modules périphériques et maîtrisera l'ensemble des fonctionnalités disponibles selon l'emploi occupé dans l'activité de Syndic.

Il sera en capacité de paramétrer toutes les activités et de produire tous les documents spécifiques aux activités couvertes par la solution logicielle, de produire également tous les livrables internes/externes attendus.

Activité de Syndic : saisie d'une copropriété, gérer les encaissements, émettre des factures, établir des arrêts de charges, établir des déclarations fiscales....

### COMPÉTENCES ATTESTÉES

Descriptif général des compétences constituant la certification

L'utilisateur de cette solution logicielle sera capable de l'utiliser, à son poste de travail et de réaliser les opérations suivantes :

Compétences spécifiques à l'activité de Syndic

- Procéder aux encaissements
- Etablir des facturations
- Produire les documents propres à la gestion technique
- Réaliser les opérations comptables
- Gérer les opérations bancaires
- Gérer les procédures. (Contentieux et sinistres)
- Gérer la paie des gardiens d'immeubles
- Réaliser toutes les opérations relatives aux traitements propriétaires et co-propriétaires
- Traiter l'administratif de copropriété (appels de fonds, régularisations de charges, immatriculation des copropriétés.)
- Gérer les copropriétés (assemblées générales, budget...

Compétences évaluées

Ce sont les compétences acquises pour la maîtrise de la solution logicielle qui font l'objet de l'évaluation.

Les éléments évalués en regard des compétences constituant la certification sont les suivants et selon les emplois occupés (comptable, aide-comptable, gestionnaire, assistant) :

Compétences spécifiques à l'activité de Syndic

- Saisir le patrimoine immobilier
- Gérer les encaissements
- Effectuer la facturation, émettre et saisir des factures de tous types (fournisseurs, honoraires...)
- Etablir des devis
- Etablir des ordres de services (OD)
- Etablir des demandes d'interventions
- Gérer les contrats et leur renouvellement
- Effectuer les opérations comptables liées aux activités de Syndic :
  - o Pratiquer les corrections analytiques
  - o Réaliser les mouvements de compte à compte
  - o Editer les documents comptables
  - o Etablir les reporting statistiques
  - o Gérer les relances et les impayés
  - o Gérer les contentieux et les sinistres
- Saisir les dossiers de copropriétés et de copropriétaires
- Faire les appels de fonds
- Etablir les régularisations de charges
- Immatriculer les copropriétés
- Etablir et suivre les budgets des copropriétés
- Gérer les assemblées générales :
  - o Préparer l'ordre du jour et envoyer la convocation
  - o Tenir l'assemblée générale (faire émarger et recueillir les votes)
  - o Produire le PV et le transmettre

## Voies d'accès

### PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

Les participants doivent maîtriser le Métier du Syndic, dans les métiers qui sont les leurs (comptables, aide-comptable, gestionnaire, assistant) et l'environnement Windows. Ils doivent également maîtriser, selon l'emploi occupé, les techniques liées à leur domaine propre d'intervention : comptabilité, assistantat, paie.

Pour la réalisation de la certification, le préalable peut être la maîtrise d'un ou plusieurs modules compris dans la solution logicielle.

De façon plus détaillée :

- Maîtrise des termes usuels de l'immobilier appliqué à la copropriété
- Connaissance des activités et de l'organisation de l'entreprise
- Capacité à utiliser un matériel informatique et la navigation des applications WEB
- Maîtrise des termes usuels et des circuits de gestion et de validation de l'entreprise
- Etre familiarisé avec les documents liés à l'activité immobilière
- Ordres de services, recouvrement des charges, mutations, appels de fonds.....

## Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement 31/12/2021

---

## Pour plus d'informations

### LIEN VERS LE DESCRIPTIF

Site internet

[www.seiitra.com](http://www.seiitra.com).

Les demandes d'informations sur ces sujets doivent être faites par contact mail ou téléphone.

**Fiche officielle (France Compétences)**

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rs/3082/>